lafarelesoliviers.com

la mantesada

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers | juillet 2019 - N°82

6 Jeunesse : Stages sportifs entre arc et colline

14 Budget 2019

Sommaire

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers - juillet 2019 - n°82

06 Vivre

Stages sportifs entre arc et colline 6

Une initiation au handfauteuil 8

La participation citoyenne 9

Julien Diaz, chef heureux 10

Un cours d'Histoire vivant pour les collégiens 11

12 Sortir, bouger, découvrir

Une nouvelle chorale de musique 12

Judo Club Farenc, ceinture noire de la longévité 13

Concours de poésie de la Bibliothèque Municipale Denise Sicard 14

Une belle édition du concours villas fleuries 15

OMC : Restauration du Moulin Roustan 20

16 Village en action

Suivi des chantiers 16

Budget 2019 18

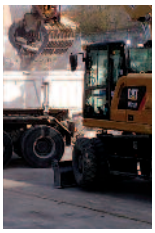

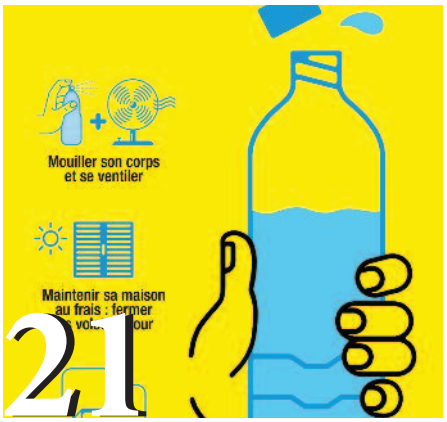

21 S'informer

S'informer 21

Délibérations du Conseil Municipal 24

État civil 27

23 La Tribune de l'Opposition 26

La Mantesada

Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare-les-Oliviers, place Camille-Pelletan, 13580 La Fare-les-Oliviers - **Directeur de la publication :** Olivier Guirou - **Comité de rédaction :** Service communication - **Photos :** Ville de La Fare-les-Oliviers, Fotolia, Artcom - **Conception et direction artistique :** Artcom - **Impression :** Imprimerie Masson - **Dépôt légal :** Juin 2013 - **Tirage :** 4.100 exemplaires - **Juillet - N°82**

Édito

Plein «Fare» sur la jeunesse !

En ce début de mois de juillet, les cartables sont rangés, les examens terminés et une nouvelle rentrée scolaire encore un peu lointaine se profile à l'horizon pour nos écoliers et étudiants farencs.
Le mois de juin a été rythmé par les spectacles de fin d'année : les chorales des écoles maternelles et élémentaires, les galas de l'école municipale de musique, d'art et de danse, les fêtes de fin d'année ou encore les cérémonies de remise de livres à nos CM2 pour marquer leur passage au collège. Un mois rempli d'émotions et de beaux souvenirs pour les enfants et leurs familles.

Je suis toujours très heureux de participer à tous ces événements qui sont, pour moi et toute l'équipe municipale, la démonstration du bien-fondé des actions que nous menons en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Voir nos jeunes grandir et s'épanouir à travers les multiples loisirs et activités qui leur sont proposées nous conforte dans nos choix.

La Fare les Oliviers est un village qui attire des familles avec de jeunes enfants grâce à ses nombreuses infrastructures et aux services proposés. Les nouveaux arrivants sont majoritairement de jeunes familles et les chiffres des effectifs scolaires en hausse constante en sont la preuve !
Même si les prestations envers la jeunesse pèsent de plus en plus lourd sur le budget communal, l'équipe municipale continue d'en faire l'une de ses priorités. La crèche, les services périscolaires, le centre-aéré, la restauration scolaire, les activités de l'école municipale de musique, d'art et de danse sont tous financés à plus de 70% par la commune pour alléger au maximum la facture des familles.

La hausse de la population a également nécessité des investissements importants afin d'adapter et d'améliorer les multiples infrastructures jeunesse et sport. L'école de la Pomme de Pin et son centre aéré qui accueillent les écoliers farencs depuis 2015 ainsi que le gymnase Jérôme Fernandez inauguré en 2017 qui profite aux associations sportives, à la crèche, aux écoles et au collège sont 2 projets structurants ayant mobilisé toute l'attention de l'équipe municipale.

C'est désormais au tour de l'école Paul Doumer de subir une nouvelle transformation afin de créer des places supplémentaires et adapter l'école historique aux nouveaux enjeux pédagogiques et éducatifs. Une école provisoire est déjà en cours de construction et permettra au groupe scolaire de continuer de fonctionner durant toute la durée du chantier. Les travaux de rénovation et d'extension de la cuisine centrale arrivent également à leur terme, des travaux qui permettront de produire davantage de repas pour la crèche et les écoles (sans oublier le foyer des anciens et le portage des repas !) et de proposer plus de produits frais issus des circuits courts et de l'agriculture biologique.
Des investissements certes importants pour la commune, mais nécessaires pour que nos jeunes puissent continuer d'étudier, de se divertir et de grandir dans les meilleures conditions possibles.

En attendant de vous retrouver à la rentrée de septembre, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été en famille et entre amis.

Très Sincèrement

Olivier Guirou
Maire de La Fare-les-Oliviers
Vice-président du Conseil de Territoire du Pays Salonais

1

2

3

6

7

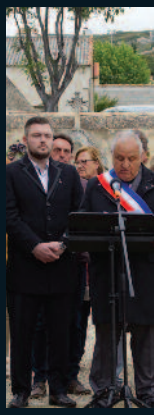

11

12

15

16

19

20

21

Retour en images

4

5

8

9

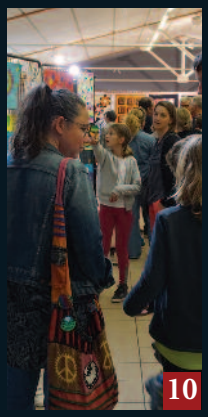
10

13

14

17

18

22

23

1 15/03 : Soirée OMC « Les Swing Cockt'elles »

2 19/03 : Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

3 24/03 : Les Randos Orientation Farenques

4 5/04 : 20ème édition du cross André Michel

5 5/04 : Soirée OMC « Les Grandes Mothers »

6 28/04 : Journée du souvenir des déportés

7 3/05 : Séance plénière du Conseil Municipal Junior

8 8/05 : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

9 19/05 : Concert des Chorales

10 24 et 25/05 : Exposition des activités artistiques de l'école municipale de musique, d'art et de danse

11 28/05 : Cérémonie de remise des prix du concours « Villas Fleuries »

12 5/06 : Fête de fin d'année du pôle jeunesse

13 13/06 : Hommage aux « morts pour la France en Indochine »

14 Juin : Cérémonies de remise de livres aux élèves de CM2 de l'école Paul Doumer

15 15/06 : Remise des prix du concours de poésie de la bibliothèque municipale Denise Sicard

16 15/06 : Spectacle de fin d'année de musique de l'EMMAD

17 15/06 : Spectacle de fin d'année de théâtre musical de l'EMMAD

18 16/06 : Spectacle de fin d'année de théâtre de l'EMMAD

19 18/06 : Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

20 22/06 : Spectacle de fin d'année de modern'jazz de l'EMMAD

21 28/06 : Spectacle de fin d'année de hip-hop de l'EMMAD

22 28/06 : Spectacle de fin d'année de théâtre de l'EMMAD

23 29/06 : Spectacle de fin d'année de danse classique de l'EMMAD

Stages sportifs entre arc et colline

Depuis le mois d'avril, de nombreux écoliers farencs ont pu bénéficier de stages sportifs en pleine nature, encadrés par les éducateurs du pôle sport de la commune. Que ce soit dans le cadre des activités du centre de loisirs ou du sport scolaire, quelques 130 enfants ont enfilé une tenue de sport pour relever le défi de passer une semaine à fond la forme en vélo ou à pied !

Des vacances de printemps plutôt sportives !

16 enfants âgés entre 6 et 10 ans ont choisi de passer leurs vacances en extérieur. Du lundi au vendredi, le éducateurs leur ont fait découvrir (ou redécouvrir !) la colline ainsi que les abords de l'Arc à travers les diverses activités sportives : VTT, course d'orientation, escalade, randonnée, tir à l'arc. Chaque jour, les enfants ont pratiqué un sport différent, de manière ludique, mais avec des objectifs bien définis.

Munis d'un carnet de stage, ils devaient remplir les objectifs fixés par les éducateurs et s'autoévaluer en fin de semaine. Ce n'est qu'une fois toutes les exigences satisfaites qu'un diplôme « pleine nature » leur a été délivré.

La motivation et le courage étaient les maîtres-mots pendant toute cette semaine car même les plus jeunes, âgés de seulement 6 ans, n'ont jamais relâché leurs efforts. Les éducateurs ont mis l'accent sur les valeurs sportives si importantes dans la vie de tous les jours : autonomie, respect et esprit d'équipe.

Le développement durable était également à l'ordre du jour. Grâce au VTT, les enfants ont découvert un moyen de déplacement écologique et bon pour la santé et le temps passé en colline leur a permis d'étudier la flore et la faune locale. Aider les jeunes générations à comprendre la biodiversité locale constitue un premier pas vers sa préservation

Un stage de CM2 en plein air

Courant mai / juin, l'ensemble des élèves de CM2 a également pu bénéficier d'un stage pleine nature encadré par les éducateurs sportifs municipaux. Le programme et les objectifs étaient identiques à ceux du stage proposé au centre de loisirs pendant les vacances de printemps.

Cette semaine sportive intervient en fin d'année scolaire et permet de créer des moments privilégiés entre les enseignants et les élèves de CM2 qui sont sur le point de quitter l'école élémentaire pour le collège. Pendant les différentes activités, ils ont pu partager de nouvelles sensations, se dépasser, s'entraider et, grâce aux défis sportifs qu'ils se sont lancés, gagner en confiance en soi. Une expérience sportive riche en valeurs qui leur seront utiles pour la poursuite de leurs études.

Et le sport continue cet été …

Les prochains stages sportifs auront lieu pendant les vacances d'été. Les enfants âgés de 8 à 11 ans pourront notamment participer aux semaines « sport en sécurité » (secourisme, activités sur la base des jeunes sapeurs-pompiers, sécurité routière, activités nautiques...) et « sport à la plage » (activités sportives d'été).

VANDALISME DES BORNES D'ORIENTATION

Depuis quelques mois, les bornes d'orientation en colline font l'objet d'actes de vandalisme à répétition.

Le service des sports déplore ce phénomène et souhaite rappeler l'utilité de ces bornes qui sont utilisées tout au long de l'année dans le cadre des activités sportives organisées pour les enfants des écoles et du collège et également lors de manifestations « grand public » comme « Les Randos Orientation Farenques ».

Les bornes sont en libre accès pour les randonneurs qui souhaitent découvrir la colline farenque d'une façon originale.

Leur bon fonctionnement est donc indispensable pour que tout le monde puisse continuer à profiter de cette activité ludique.

CROSS ANDRE MICHEL

Cette année, plus de 900 écoliers des groupes scolaires de Paul Doumer et de la Pomme de Pin ont participé à la 20ème édition du cross. Cette course, dont l'objectif est de fédérer l'ensemble des élèves farencs autour des valeurs sportives, a été créée en 1998 à l'initiative d'André Michel, ancien directeur de l'école Paul Doumer.

20 éditions plus tard, le plaisir est toujours intact. Au printemps, cette course réunit enfants, enseignants et parents pour un événement festif destiné à encourager la pratique sportive. Aucun classement n'est établi en fin de course, condition imposée lors de la création du cross. L'objectif étant que chaque élève relève le défi d'aller jusqu'au bout, à son rythme, quelle que soit la distance choisie, remportant ainsi sa propre victoire.

jeunesse |

Une initiation au Handfauteuil pour les élèves farencs

En début d'année, environ 180 élèves des écoles Paul Doumer et la Pomme de Pin ont pu s'initier au handfauteuil grâce aux interventions de l'association sportive le TESC (Tous Ensemble Sporting Club).

L'objectif de ces animations était de transformer le regard que portent les enfants sur le handicap. Tout au long de l'année, le TESC anime des actions de sensibilisation autour de la place de la personne handicapée dans la société.

Les écoliers ont ainsi pu appréhender la différence dans une ambiance ludique et s'apercevoir qu'on peut pratiquer un sport amusant malgré le handicap. En parallèle, des ateliers sur le thème de la malvoyance animés par Sandrine Riposo (Optique Farese) ont permis aux enfants de mieux comprendre les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes malvoyantes. Les yeux bandés et guidés par leurs camarades de classe, les élèves devaient suivre un parcours sur lequel se trouvaient quelques obstacles et apprendre à compter sur les autres !

Au mois de mai, c'était au tour des collégiens de La Fare les Oliviers, Velaux, Berre l'Etang et Les Pennes Mirabeau de partager un après-midi de handfauteuil avec les enfants de l'Institut d'Education Motrice Saint Thys de Marseille.

L'ensemble des activités proposées par le TESC contribue à démystifier le handicap, un mot qui, parfois, fait peur et suscite de la gêne. A travers le sport, il est possible de lever les barrières de l'exclusion pour que les enfants valides puissent faire un premier pas vers l'acceptation de la différence.

Qu'est-ce le handfauteuil ?

C'est un sport collectif d'opposition qui n'est pas réservé aux personnes handicapées mais permet de mixer joueurs valides et handicapés pour une pratique conviviale et partagée.

Les joueurs sont tous installés en sécurité dans des fauteuils sportifs adaptés. Les règles du jeu sont une variante du handball.

Zoom sur le TESC

En 2019, le club compte 15 licenciés valides et 6 joueurs en situation de handicap. Tout au long de la saison, le TESC propose :

- Une pratique adulte – entraînements hebdomadaires et participation à des matches et tournois
- Une pratique enfant (à partir de 6 ans) - des séances d'entraînement et de découverte ouvertes aux enfants valides et handicapés sur simple inscription à la séance

Plus d'infos :
www.facebook.com/HandFauteuil-TESC/

Mail : hand.tesc@gmail.com

sécurité |

La participation citoyenne

Au mois de juin, une première réunion d'information a été organisée dans le cadre du dispositif de « participation citoyenne » en présence de Monsieur le Maire Olivier Guirou, de Corine Maurel, conseillère municipale déléguée à la sécurité, de la brigade de Gendarmerie de Velaux et de la Police Municipale.

Depuis l'article paru dans la Mantesada au mois de mars, les résidents du quartier de la Piboule se sont portés volontaires pour être le premier lotissement à adhérer au projet de participation citoyenne. Cette rencontre a permis d'expliquer le fonctionnement du dispositif et de détailler les nombreux avantages qu'il présente, tant pour la population que pour la Gendarmerie en termes d'échange d'informations.

Il s'agit de créer une chaîne de participation citoyenne qui repose sur la solidarité et la vigilance entre voisins pour lutter contre les actes d'incivilité et les vols. Conjuguée à l'action de la Police Municipale et la Gendarmerie, elle a pour objectif de diminuer les actes de délinquance. Les référents participation citoyenne deviennent ainsi acteurs de leur sécurité.

« Les premiers acteurs, c'est vous » a assuré le Major Salles de la Gendarmerie de Velaux « Il s'agit de créer une aide entre les forces de l'ordre et la population. J'y crois vraiment parce qu'on sait par expérience que c'est très efficace ». Sur les communes de Velaux et Coudoux, le dispositif de participation citoyenne a déjà fait ses preuves. Il a également insisté sur l'importance de composer le 17 pour signaler tout fait inhabituel.

Monsieur le Maire a rappelé le travail mené sur le terrain par la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale dans la lutte contre les cambriolages avant d'insister sur l'importance de ce nouveau dispositif. « Il faut être vigilant en tant que citoyen et ne pas hésiter à appeler la Police Municipale ou la Gendarmerie si on voit quelque chose de suspect » a-t-il rappelé. « La Piboule est le premier quartier à se mobiliser. J'espère que cela va faire un effet boule de neige pour qu'on puisse étendre le dispositif au maximum dans le village ».

La prochaine étape sera la signature d'une convention entre le maire, le commandant du groupement de Gendarmerie départementale et le Préfet. La participation citoyenne sera ainsi effective dans quelques semaines.

Pour plus de renseignements : www.lafarelesoliviers.com/participation-citoyenne/

Les principaux objectifs de la démarche

- Permettre à la Police Municipale et la Gendarmerie d'intervenir plus rapidement
- Créer des échanges entre les habitants, les élus et les acteurs de la sécurité
- Renforcer la tranquillité publique et générer des solidarités de voisinage

Vous partez en vacances et vous vous inquiétez pour la sécurité de votre résidence ?

Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances ! Vous pouvez signaler votre départ auprès de la Police Municipale qui veillera sur votre logement pendant votre absence. De quoi être rassuré et dissuader les mauvaises intentions.
Il vous suffit de remplir le formulaire disponible :

- sur le site internet www.lafarelesoliviers.com / police-municipale / documentation utile (à rendre au secrétariat de la Police Municipale ou par mail police.municipale@lafarelesoliviers.fr)
- auprès du secrétariat de la Police Municipale – 04 90 42 69 98

portrait de Farencs |

Julien Diaz – Un chef heureux avec des étoiles plein les yeux

Lorsqu'on regarde le parcours de Julien Diaz, le chemin tracé depuis son enfance peut paraître comme une évidence. Tombé dans la marmite des petits plats du terroir dès son plus jeune âge, il est aujourd'hui à la tête d'un restaurant gastronomique doté d'une étoile sur Marseille. Néanmoins, il lui a fallu beaucoup de travail et de sacrifices avant d'accéder à la piste aux étoiles …

Mais qui est Julien Diaz ? C'est un enfant du pays comme on dit. Fils et petit-fils d'une famille farenque, c'est dans la cuisine familiale de sa grand-mère Virginia qu'il a découvert sa passion pour la gastronomie. Tous les mercredis, avec son frère, ils s'imprégnaient des délicieuses odeurs qui emplissaient la cuisine : gnocchis, alouettes sans tête, pizzas, boulettes … une cuisine provençale aux accents napolitains. C'est sans doute cette initiation qui lui a donné le goût des bonnes choses.

Julien Diaz (à droite) à côté de son père Jean-Pierre

Si c'est sa grand-mère qui lui a transmis le gène de la cuisine, c'est son père Jean-Pierre qui l'a encouragé à en faire son métier. Il l'a poussé à sortir des sentiers battus et faire ce qu'il aimait par-dessus tout. C'est donc à 14 ans qu'il intègre l'école hôtelière de Bonneveine à Marseille où, après une période d'adaptation à un rythme de travail soutenu, il s'accroche et réussit à transformer sa passion en métier.

Par la suite, Julien fera ses preuves et montrera qu'il est destiné à rejoindre le club très fermé des chefs étoilés. Après une première expérience dans un grand hôtel d'Evian, il part en Corse où il tombe amoureux de l'île, de ses habitants et de son terroir. Il apprend à y exprimer ses talents à travers les produits issus de la terre et de la mer et c'est au restaurant « l'Oggi » à Lumio qu'il décroche sa première étoile avant d'être désigné « Grand chef de demain » par Gault & Millau.

Gault&Millau

Après 12 années passées sur l'Ile de Beauté, il décide de revenir sur le Continent pour créer son propre restaurant. Ce projet, il le mène avec un ami rencontré pendant ses études, le sommelier Guillaume Bonneaud. En 2016 ils ouvrent ensemble le restaurant « Saisons » dans le quartier de la place Castellane, où Julien propose un menu méditerranéen agrémenté de quelques saveurs de l'Italie. En 2018, c'est la consécration car le restaurant reçoit une étoile au Guide Michelin.

Guide MICHELIN

Dans les nombreuses interviews que Julien accorde à la presse, il raconte souvent avec tendresse les souvenirs heureux des moments passés dans la cuisine de sa grand-mère à La Fare les Oliviers. Une passion et un amour qu'elle lui a transmis et qui se traduit aujourd'hui dans les plats que Julien cuisine tout en délicatesse dans son restaurant marseillais.

devoir de mémoire |

Un cours d'Histoire vivant pour les élèves de troisième du collège Louis Leprince Ringuet

Au mois de mars, les élèves de troisième du collège Louis Leprince Ringuet ont pu assister à un cours d'histoire peu ordinaire à l'auditorium René Bartoli. Pendant tout un après-midi, les collégiens et leurs professeurs d'histoire ont écouté les récits captivants et émouvants d'Andrée Julien et Françoise Nègre, 2 témoins de la Seconde Guerre Mondiale.

Quelle meilleure façon de comprendre ce que la population a vécu pendant l'occupation ainsi que la collaboration qui entraînera la délation et la participation à la déportation vers les camps de la mort ? Ces « rencontres-témoignages » permettent de mieux appréhender le sacrifice des femmes et des hommes qui ont œuvré au sein des réseaux de la Résistance et contribué à la victoire.

C'est la mission que le Comité Départemental du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) se donne depuis 12 ans. Son président Jean-Pierre Beaux, accompagné de grands témoins de la Guerre, parcourt le département pour parler de l'engagement de ceux qui ont combattu pour la liberté et surtout pour expliquer aux élèves qu'il faut rester vigilants pour que l'histoire ne se répète pas. En 2018, ce sont plus de 5400 élèves qui ont pu bénéficier de ces cours vivants de l'histoire qui sont, en quelque sorte, des cours préparatoires au concours.

Ancienne Résistante, Andrée Julien, est âgée de 18 ans lorsqu'elle est arrêtée par la police de Vichy à Marseille. Elle est transportée à Ravensbrük où on lui donne la matricule numéro 42 184 et l'oblige à fabriquer des munitions pour le régime Nazi. « *Nous avions reçu un numéro et nous n'étions connus et appelés que sous ce numéro* » raconte-t-elle. Dans le camp, il fallait du courage pour résister car « *les soldats avaient la gâchette facile* » alors elle résistait en chanson. « *La rage au cœur, on chantait des chansons françaises* ».
Agée aujourd'hui de 97 ans, elle perpétue ses souvenirs douloureux auprès des jeunes générations pour éviter que l'histoire se répète et dit leur faire confiance pour l'avenir.

Quant à Françoise Nègre, elle a vécu le débarquement en Normandie, les bombardements des alliés et l'exode. La Première Guerre Mondiale l'a privée de son grand-père, la Seconde de son père et de son oncle. Pendant l'Occupation, les Résistants s'organisent pour cacher les familles juives et les gens appelés au service du travail obligatoire. « *Il fallait se méfier des voisins, de la milice française, parfois pire dans ses méthodes que les Nazis* » se souvient-elle.

Les récits ont ensuite cédé la place aux questions des élèves. Les 2 femmes y ont répondu avec franchise, de manière claire malgré les années qui se sont écoulées depuis. Une séance de questions-réponses qui vaut tous les cours d'histoire.

Concours National de la Résistance
Les élèves farencs participent régulièrement à ce concours ouvert aux collégiens de troisième et aux lycéens.

En 2018, Andréa Redoutey, une farenque scolarisée au lycée des métiers de Célony a remporté un prix individuel sur le thème « *S'engager pour libérer la France* ».

Pour plus d'informations :
www.comite13ducnrd.com

Ecole municipale de musique, d'art et de danse |

Une nouvelle chorale de musique actuelle pour la rentrée

Dans un souci d'apporter une nouvelle dynamique aux cours de chant de l'école municipale de musique Pierre Barbizet, une chorale inédite verra le jour à la rentrée de septembre. Le répertoire de ce nouvel ensemble vocal sera basé sur les musiques actuelles et modernes : pop, rock, variété française et internationale et jazz …

L'objectif premier de ce projet est de faire tomber les idées reçues autour du chant choral et de faire passer un message simple – chanter, ça fait du bien ! Nous sommes nombreux à chanter seuls dans nos voitures et dans nos salles de bains … de là, il ne reste qu'un tout petit pas à franchir pour pouvoir partager ce plaisir en groupe.

Vous ne pensez pas avoir une belle voix ? Vous pouvez adhérer sans complexe à cette nouvelle chorale car elle sera accessible à la grande majorité d'amateurs de musique, débutants compris. Pas besoin de savoir lire une partition, d'avoir une belle technique ou de parler couramment une langue étrangère !

Il n'y aura pas de chant « classique », souvent assimilé à « du chant d'église » car d'autres ensembles proposent déjà ce type de répertoire à La Fare-les-Oliviers. Les chansons seront résolument modernes et accessibles.

L'école recherche des choristes de tous âges (ados et adultes), de toutes voix qui ont envie de chanter, de vibrer, de bouger et de partager dans une ambiance studieuse mais conviviale. La chorale réunira des personnes d'horizons différents autour d'une seule passion, celle de la musique car chanter, c'est bon pour le moral !

Pour plus de renseignements :
04 90 42 69 00

D'autres nouveautés pour la rentrée 2019-2020

De nouveaux instruments viendront compléter le catalogue des cours de musique proposés par l'EMMAD

• Saxophone • Accordéon • Violoncelle

Le nouveau catalogue des cours de musique, de danse et d'activités artistiques proposés par l'EMMAD sera disponible début septembre auprès du secrétariat de l'école et sur le site internet de la commune : **www.lafarelesoliviers.fr**

DATES À RETENIR

- **Mercredi 4 septembre : inscriptions**
- **Lundi 16 septembre : reprise des cours**

sport |

Judo club farenc Ceinture noire de la longévité !

Le 30 mars dernier, le Judo Club de La Fare les Oliviers a fêté un anniversaire important : celui de sa création il y a 50 ans. C'était l'occasion de revenir sur un demi-siècle d'Histoire et d'histoires vécues au sein de ce club, champion de la longévité dans le paysage associatif farenc.

Le bureau du club travaillait sans relâche sur ce projet ambitieux depuis plus de 6 mois avec une seule idée en tête : réunir le maximum d'adhérents actuels et anciens pour cette grande fête dédiée au judo. Au programme, un après-midi sportif au dojo agrémenté d'une kermesse, suivi par une soirée festive au centre culturel Jean Bernard.

Le défi a été relevé haut la main car ce sont plus de 150 judokas de toutes les générations qui se sont retrouvés sur le tatami au cours de l'après-midi lors d'un cours commun avant d'assister à la « Compétition des Légendes ». Le soir venu, plus de 200 convives ont partagé un moment inoubliable lors d'un repas à la salle Jean Bernard où l'émotion était au rendez-vous lors des retrouvailles entre « anciens ». Créé en 1969 par Antonine Pagan, ce club familial a évolué au fil des ans grâce aux 10 présidents et 9 professeurs qui se sont succédés. Plusieurs d'entre eux ont pu assister à la fête et notamment Jacques Boisseau, le tout premier professeur du club ainsi que Daniel Conte et Jean-Marc Hubert qui ont inauguré le dojo en 1991.

Jean-Marc Hubert avec Pascal Quereillac, 1er gagnant du Challenge Samourai en 1988

Les dirigeants du club ont souhaité mettre Jean-Marc Hubert à l'honneur au cours de la soirée. Depuis 28 ans, ce professeur discret et attentionné entraîne les judokas farencs. Pas moins de 50 ceintures noires ont été coachées par Jean-Marc, toujours actif au sein du club aujourd'hui. À la demande du club, Monsieur le Maire lui a remis la médaille de la ville afin de le remercier pour sa contribution à la vie associative à La Fare les Oliviers.

La toute jeune présidente du club Jessica Lepage était ravie de l'implication des bénévoles. « *Les 50 ans d'un club, c'est toujours un moment fort en émotions qui rassemble petits et grands autour d'une même passion* » explique-t-elle.
« *Le bureau ainsi que le corps professoral remercient toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin au succès de cet événement unique. Nous sommes fiers de notre club, de son histoire et de son avenir. Et maintenant en route pour le centenaire !* »

Compétition des légendes

Cours commun

culture et patrimoine |

Concours de la bibliothèque municipale Denise Sicard : C'est tout un poème !

Le concours « Art-poèmes », organisé au printemps par la bibliothèque municipale Denise Sicard, a remporté un vif succès. En tout, pas moins de 200 enfants et adultes ont été inspirés par le thème de la beauté et le caractère inédit du concours.

En effet, « Art-poèmes » est un concours avec une petite touche d'originalité. Les participants devaient écrire leurs créations et les afficher ensuite dans un endroit insolite de manière à les partager avec les passants. Certains amateurs de poésie n'ont pas manqué d'imagination car on a pu lire des poésies accrochées à la cabane à livres ou encore à la stèle de déclaration des droits de l'homme.

De nombreux élèves de l'école de la Pomme de Pin et du collège ont également participé au concours, guidés par leurs enseignants dans l'écriture poétique. Destiné à encourager la créativité, ce concours a rempli son objectif, permettant aux classes concernées de travailler cette écriture, souvent jugée peu accessible, de jouer avec la langue et les mots et de réveiller le poète qui sommeille chez certains élèves !

Au mois de mai, les membres du jury se sont plongés dans la lecture des nombreux poèmes. Myriam Seiler, élue à la culture, au tourisme et à la communication, Pascal Demeure, auteur farenc, Estelle Julien, correspondante du Régional, Jo Grissonanche, lectrice assidue ainsi que les agents de la bibliothèque ont étudié avec soin les créations pour établir le classement final.

Classement des candidats libres

9-11 ans : « Maman » d'Anouchka Gigante

12 à 17 ans : « Beauté funèbre » de Nathan Cocriamont

Adultes : « Beauté éternelle » de Nicole Martin

Classement des élèves de l'école de la Pomme de Pin et du collège Louis Leprince Ringuet

9-10 ans :
1er prix : « La beauté » de Carla Isnard
2e : « La beauté » Meïssa Diop
3e : « La beauté » de Madeleine Chardonnet

11-12 ans :
1er prix : « Beauté imaginaire » d'Anaé Ouasti
2e : « La beauté » de Nathan Leborgne
3e ex aequo : « La beauté » de Manon Echinard ;
« La beauté de l'imagination » de Noah Trégret
« Nuances » de Camille Sanchez

13-15 ans :
1er prix : « Imagine… » d'Ambre Buchler
2e ex aequo :
« Douceur pure » de Ninon Haas
« Je déteste la beauté… » de Lana Degrange
3e : « L'amour et la beauté » de Mélina Deiana

culture et patrimoine |

Une belle édition 2019 du concours villas fleuries

Chaque année, la municipalité organise le concours « Villas Fleuries » en partenariat avec l'Office Municipal de la Culture. Destiné à récompenser les initiatives de fleurissement des habitants, ce concours permet aux participants de montrer leurs talents de jardinier, de mettre en valeur leurs maisons, tout en participant à l'embellissement du cadre de vie.

C'est au mois de mai que le jury a sillonné les rues pour identifier les plus belles maisons et attribuer une note selon des critères de diversité des espèces, de qualité d'entretien, d'harmonie des couleurs et de créativité.

Lors de la cérémonie de remise des récompenses, Myriam Seiler, élue à la culture, au tourisme et à la communication s'est réjouie d'une participation en hausse et notamment du projet présenté par l'école Montessori « La Souris Verte », première école à participer au concours.

Les lauréats de chaque catégorie seront présentés au jury départemental au mois de juin dans le cadre du concours « Villes et Villages Fleuris ».

Classement final

CATÉGORIE 1
Maison avec jardin visible depuis la rue
1er prix : Madame Monique Troisi

CATÉGORIE 2
Décor floral installé sur la voie publique
1er prix : Madame Jeannette Lacoste

CATÉGORIE 3
Balcon, terrasse, fenêtre, mur
1er prix : Monsieur Georges Maurel

CATÉGORIE 4
Commerce
1er prix : Chaussures Jocelyne

CATÉGORIE 5
École
1er prix : École Montessori, La Souris Verte

Une grande fête pour marquer le centenaire du nom du village et les 10 ans de jumelage avec Coggiola

MPG 2019 ANNÉE DE LA GASTRONOMIE EN PROVENCE

Les 19 et 20 octobre prochains, une grande fête permettra à la commune de marquer 2 dates anniversaires importantes :

D'abord, celle du centenaire du nom du village car c'est en 1919 que « La Fare » est devenue par décret « La Fare les Oliviers », ainsi que les 10 ans de jumelage avec la ville italienne de Coggiola. L'Office Municipal de la Culture, le Comité de Jumelage ainsi que l'ACCOPA travaillent en partenariat avec la municipalité sur ce projet qui permettra de mettre l'histoire, les traditions et la gastronomie de la commune à l'honneur.

Le programme des animations sera distribué dans les boîtes aux lettres début septembre.

CONCOURS « PEINTRES EN LIBERTE »

La prochaine édition du concours de peintres amateurs « Peintres en Liberté » aura lieu le samedi 14 septembre. Cette année, le thème proposé sera « *100 ans, retour en images sur la Fare* ».

Afin de relier ce concours culturel à la Fête du Centenaire du mois d'octobre, les participants seront invités à redonner vie aux photos anciennes du village.

Renseignements sur :
www.lafarelesoliviers.com
au 04 90 45 46 27 – 04 86 64 18 88

Suivi des chantiers

PROJET CO-FINANCÉ 50% PAR LE DÉPARTEMENT

C'est parti pour le projet de réhabilitation et d'extension de l'école Paul Doumer

Les travaux de construction d'une école provisoire, destinée à accueillir certains élèves pendant les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école Paul Doumer, ont débuté début juin sur le terrain situé au-dessus du stade Xavier Foubert.

Pour rappel, ce bâtiment modulable d'environ 680m2 sera composé de 8 salles de classes ainsi que d'autres locaux et équipements nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment (salle des maîtres, sanitaires, rangements, ascenseur...). Le bâtiment sera connecté à la rue par un parvis créé à la place des anciens vestiaires du gymnase Paul Doumer.

Le chantier de construction de l'école provisoire permettra de réaliser en parallèle une rampe d'accès aux tribunes du stade, conforme aux normes d'accessibilité.

Les travaux de réhabilitation de l'école Paul Doumer démarreront en juillet par la construction d'un nouveau restaurant scolaire pour les écoles maternelle et élémentaire.

Les « voiries sud » réhabilitées

Cette année, c'est tout un réseau de voies qui va se refaire une beauté. En effet, au vu d'une circulation de plus en plus dense aux heures de pointe, les revêtements du chemin des Tèses, du chemin de Saint Eloi, des Vignes de Rima, du chemin de la Bosque numéro 1 et du chemin des Bons Enfants sont très abîmés. Ces routes vont donc subir des travaux de réparation et de renforcement.

En raison de l'activité agricole du village, il a été décidé de ne pas réaliser les travaux pendant l'été afin de ne pas perturber la période des vendanges. C'est donc au mois d'octobre que la voirie et les accotements seront réhabilités.

Dans un souci de limiter la vitesse des véhicules, les chemins conserveront un caractère rural grâce au revêtement utilisé. En effet, ces chemins n'ont pas pour vocation de devenir un coupe-file pour éviter la circulation dans le centre.

PROJET CO-FINANCÉ 50% PAR LE DÉPARTEMENT

Un lifting pour le foyer Désiré Graziano

Depuis quelque temps, le foyer Désiré Graziano fait l'objet de travaux de rénovation et de remise aux normes.
Après la création des sanitaires conformes aux règles d'accessibilité, les travaux programmés pour cet été permettront de réduire l'empreinte écologique du bâtiment et d'améliorer le confort des usagers.

Il est notamment prévu : l'amélioration de l'isolation phonique, le remplacement des luminaires par des luminaires à technologie LED, l'installation de nouveaux volets isolants ainsi que des travaux de peinture.

PROJET CO-FINANCÉ 70% PAR LE DÉPARTEMENT

Une cuisine centrale toute neuve pour la rentrée

Les travaux de rénovation et d'extension de la cuisine centrale avancent conformément à l'échéancier annoncé en début de chantier avec une réouverture prévue pour la rentrée de septembre.
Initialement conçue pour une capacité de production de 700 repas par jour, lors de sa fermeture en février, la cuisine produisait plus de 900 repas par jour pour les 4 restaurants scolaires, la crèche « Les Péquelets », le foyer Désiré Graziano ainsi que le portage des repas à domicile. Le personnel évoluait dans des espaces de travail et de stockage de plus en plus contraints.

Lors de sa réouverture, la cuisine agrandie et rénovée permettra à terme la production de 1500 repas par jour. Grâce aux nouveaux espaces de stockage et de préparation, il sera possible d'intégrer davantage de produits frais en provenance des circuits courts et de l'agriculture biologique dans les préparations.

Par ailleurs, l'installation d'équipements plus performants ainsi que la possibilité d'opter pour une cuisson nocturne auront pour conséquence un gain de productivité et des économies d'énergie importantes.

PROJET CO-FINANCÉ 50% PAR LE DÉPARTEMENT

Brèves de travaux

Rénovation de la chapelle Sainte Rosalie :
rénovation du soubassement, de la cloche, des statues (travaux réalisés par Joël Yerpez, adjoint au maire), des murs en plâtre et des peintures.

Parking du collège :
aménagement d'une entrée et d'une sortie indépendantes, sécurisation du cheminement piéton et un léger traitement de surface.

Travaux réalisés en colline :
lutte contre la chenille processionnaire avec l'installation de pièges et nichoirs à mésanges supplémentaires. Plantation de nouvelles essences autour du site de Sainte Rosalie afin de favoriser la biodiversité.

Ecole de la Pomme de Pin :
allongement du réseau de brumisation et amélioration du système de rafraîchissement par une sur-ventilation nocturne

Dépôts sauvages,
arrêtons les incivilités !
Les dépôts sauvages représentent de véritables verrues dans le paysage farenc. Toutes les semaines, le cadre de vie se trouve dégradé par de vieux meubles, de l'électroménager en panne, du placoplâtre et divers objets dont les riverains souhaitent se débarrasser. Depuis le mois de février, les agents du centre technique municipal ont collecté 20 tonnes d'ordures abandonnées sur la voie publique. Pourtant, il existe des solutions simples pour vous débarrasser des objets dont vous ne voulez plus et que vous ne pouvez transporter jusqu'à la déchetterie :
Les encombrants : les déchets volumineux (mobilier, matelas, électroménager…) ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils font l'objet d'une collecte à part organisée par les services de la Métropole.
Il suffit d'un simple coup de fil pour organiser la collecte. Après avoir convenu d'un jour, vous déposez vos encombrants sur le trottoir devant votre résidence, la veille de la collecte :

0 800 00 50 11
(n° vert non surtaxé).

Déchetterie :
pour les huiles, peintures, batteries, gravats, déchets verts, … La déchetterie de la Vautubière vous accueille tous les jours.

Conditions d'admission :
Avant votre première visite, vous devez retirer une carte d'accès à l'accueil de la mairie ou auprès du gardien de la déchèterie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Horaires :
Période ETE
1er Avril au 31 Octobre
Lundi : 14h – 18h
Du mardi au samedi : Matin 8h -12h
Après-midi 14h -18h
Dimanche et jours fériés : 8h – 12 h

Période HIVER
1er Novembre au 31 Mars
Lundi : 13h30 - 17h30
Du mardi au samedi : Matin 8h30 -12h
Après-midi 13h30 -17h30
Dimanche et jours fériés : 8h30 – 12 h

Vie économique |

Budget 2019

Le Budget Communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision, un programme financier qui évalue les Recettes et les Dépenses de l'année. Il est divisé en deux parties :

• une section de fonctionnement, qui permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population

• une section d'investissement, dédiée aux opérations à moyen et long termes.

Les objectifs du budget 2019

- pas d'augmentation des taux de fiscalité ;
- maîtrise des dépenses de personnel ;
- participation active des services afin qu'ils élaborent leur budget de fonctionnement à enveloppe constante, voire même, dans la mesure du possible, d'en diminuer les coûts de gestion.
- zéro emprunt ;
- maintien d'un programme d'investissement.

Le budget primitif 2019 s'élève, toutes sections confondues, à 23 799 607,40 € contre 20 956 365,20 € au Budget Primitif 2018 (BP + DM), ce qui représente une évolution de + 13,57%.

La section d'investissement (K€)

La section d'investissement (réelles et ordre) passe de 8 785 K€ en 2018 à 11 733 K€ en 2019 soit +33,56 %.
L'effort des dépenses nouvelles d'équipement passe de 4 123 K€ en 2018 à 7 692 K€ en 2019 soit une augmentation de + 86,58%, induit notamment par l'inscription de la totalité de l'opération « Réhabilitation de la cuisine centrale » et d'une partie de l'opération « Réhabilitation et agrandissement de l'Ecole Paul Doumer ».
Ces dépenses seront en partie financées par la cession des terrains de l'ancienne Ecole Saint Exupéry, les subventions, le FCTVA.

La section de fonctionnement (K€)

La section de fonctionnement diminue de -0,86 %, passant de 12 171 K€ en 2018 à 12 066 K€ en 2019.

Ratios*	La Fare les Oliviers	Moyenne nationale des communes de la même strate
Dotation Globale de Fonctionnement/ population	95 €	164 €
Produits des impositions directes/ population	497 €	508 €
Encours de dette/population	653 €	888 €
Dépenses d'équipement brut / population	1241 €	252 €

**La population : 8 242 habitants (DGF 2018)*

	RECETTES	DÉPENSES
Fonctionnement	Impôts, taxes et Métropole AMP 7 545 K€	Ressources Humaines 7 210 K€
	État 890 K€	Dépenses de gestion 3 224 K€
	Participations et subventions 715 K€	Frais financiers 222 K€
	Recettes de gestion 1 528 K€	Autofinancement 852 K€
Investissement	Autofinancement 852 K€	Dépenses d'équipement Dépenses nouvelles 7 692 K€ Restes à réaliser 2 475 K€
	Subventions d'équipement Recettes nouvelles 3 399 K € Restes à réaliser 1 852 K€	Remboursemsent du capital emprunt 328 K€
	Recettes financières 816 K €	

Zoom sur l'attribution de compensation versée par la Métropole Aix-Marseille-Provence

Les compétences transférées au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence ont impacté le montant de notre attribution de compensation. La commune perd ainsi un peu plus de 238 000 € sur ses recettes de fonctionnement.

Evolution de l'attribution de compensation

AC 2017 = 2 733 943 €

Compétences transférées	Charge de fontionnement	Investissement	TOTAL
Plan Local d'urbanisme	74 122,00	4 204,00	78 326,00
Aire d'accueil gens du voyage	10 681,00		10 681,00
Aire de stationnement	4 299,00	6 067,00	10 366,00
Eaux pluviales	22 072,00	78 280,00	100 352,00
Défense extérieure contre les incendies	8 711,00	14 554,00	23 265,00
Concession électricité/gaz	3 512,00		3 512,00
Infrastructures charges véhicules électriques	538,00		538,00
Gemapi	11 051,00		11 051,00

TOTAL 238 091,00

AC 2019 = 2 495 852 €

culture et patrimoine |

Restauration du Moulin Roustan… La pièce manquante du puzzle

Depuis un an, l'Office Municipal de la Culture s'est installé dans les locaux rénovés du moulin Roustan.

Bac prêté gentiment par la famille Cheylan pour l'inauguration, visible au Musée de la cave Château Virant.

L'association a activement participé à la restauration de ce bâtiment aux côtés de la commune, avec comme objectif de rendre au lieu son identité première de moulin à huile.

L'OMC a d'abord fait refaire les meules pour les installer dans la cuve à fond plat avant d'acheter un vieux pressoir qui a repris sa place dans l'une des « chapelles ». Il manque néanmoins un élément important afin que l'association puisse compléter ce projet de restauration qui lui tient à cœur : le réceptacle en bois destiné à récupérer la pâte après le broyage des olives par les meules.

Si votre grenier cache un tel trésor, l'association vous invite à la contacter par mail (omc.lafare@gmail.com) ou par téléphone au 04 86 64 18 88.

Photos de Jacques Borgetto, extraites du livre « L'Homme et l'Olivier ».

LE CHATEAU DU CASTELLAS REPREND VIE

Dans les locaux du Moulin Roustan, l'OMC a également mis en place une armoire vitrée afin d'y accueillir les objets provenant de l'ancien château du Castellas. On peut y observer principalement des morceaux de faïence.

Le projet de l'association consiste à rassembler les vestiges du château dans un même lieu afin qu'ils soient visibles par tous dans cet endroit dédié à la culture et au patrimoine local.

Si vous avez des éléments en votre possession qui permettraient de compléter cette exposition permanente, vous pouvez les confier à l'OMC qui en prendra grand soin !

Repas festifs de l'été

En raison des travaux de rénovation et d'extension de la cuisine centrale et de l'école Paul Doumer, les repas festifs traditionnels ne pourront avoir lieu cet été.

La Sardinade ainsi que les repas de Sainte Rosalie ne paraîtront donc pas dans la programmation estivale de L'OMC.

infos pratiques |

Plan Canicule !

Chaque année, l'été s'accompagne de périodes de fortes chaleurs, facteur de risque pour les plus fragiles.

Dans le prolongement du plan canicule national, le CCAS met en place un dispositif de prévention à destination des seniors de plus de 65 ans, des personnes isolées et des personnes en situation de handicap.

Les habitants qui en ont fait la demande figurent sur le fichier canicule et sont contactées pendant l'été régulièrement pour s'assurer de leur état de santé. Pour profiter de ce service, il suffit de vous inscrire sur le registre du CCAS.

Pour plus d'informations : 04 86 64 82 82
www.gouvernement.fr/risques

Le plan canicule se décline sur quatre niveaux en cohérence avec les couleurs de vigilance de la météo :
Vert : veille saisonnière
Jaune : avertissement chaleur
Orange : alerte canicule
Rouge : mobilisation maximale

Transports scolaires

Simplifiez-vous la rentrée !

Inscrivez-vous en ligne dès le 27 juin sur lepilote.com

1. **Avant de vous connecter,** pensez à préparer les documents suivants en format numérique :
- Pièce d'identité de votre enfant
- Justificatif de domicile
- Livret de famille

Pour les bénéficiaires de tarifs réduits :
- attestation de bourse pour les élèves boursiers
- attestation de droits CPAM pour les parents titulaires de la CMUC (couverture maladie universelle complémentaire) avec la mention de l'enfant

Si votre enfant a plus de 16 ans, vous devez compléter son dossier avec son certificat de scolarité avant le 30 septembre 2019.

2. **Connectez-vous sur le site** lepilote.com et laissez-vous guider !

3. **Cette année, toutes les cartes seront renouvelées.** Une nouvelle carte sera envoyée à votre domicile
L'abonnement que vous avez choisi sera chargé sur cette nouvelle carte et sera valable dès le 2 septembre 2019, jour de la rentrée scolaire.
Votre enfant n'a plus qu'à valider sa nouvelle carte

Pour avoir la carte à temps pour la rentrée, inscrivez-vous avant le 18 août.

Si vous ne pouvez pas inscrire votre enfant en ligne, appelez gratuitement le : **0 800 710 588**

LAMETROPOLE Mobilité

infos pratiques |

Fermetures estivales des services municipaux

Multi-accueil « Les Péquelets »
Du lundi 22 juillet au mardi 20 août inclus

Structures d'accueil des 3-17 ans
Du lundi 29 juillet jusqu'au vendredi 16 août inclus

Ecole Municipale de Musique d'Art et de Danse Pierre Barbizet
Du lundi 8 juillet au lundi 2 septembre inclus

Bibliothèque Denise Sicard
Du mardi 9 au lundi 22 juillet inclus et du jeudi 15 au lundi 26 août inclus

Service urbanisme
Du lundi 12 au vendredi 16 août inclus.

Ensemble des services municipaux
L'ensemble des services municipaux sera fermé les 15 et 16 août ainsi que le /vendredi 30 août.

CHANGEMENTS D'HORAIRES

HORAIRES D'ETE
(mairie, CCAS, Relais Emploi, espace famille)
À partir du lundi 1er juillet, la mairie, le CCAS, le Relais Emploi et l'Espace Famille seront ouverts du lundi au vendredi de 8h à 13h.
Reprise des horaires habituels le lundi 26 août

Inscriptions goûter Sainte Rosalie du CCAS

Le goûter de Sainte Rosalie aura lieu le mardi 4 septembre à partir de 14h au centre culturel Jean Bernard.

Pour vous inscrire :

du lundi 8 juillet au vendredi 9 août inclus au CCAS.
Réservé aux personnes de 70 ans et plus ou ayant un taux d'invalidité de 80% ou plus, résidant sur la commune.

Pour toute nouvelle inscription, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Transport assuré uniquement sur demande.

Pour plus de renseignements : 04 86 64 82 82

Envie de balade dans les Bouches-du-Rhône ?

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Ainsi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès est réglementé par arrêté préfectoral du 1er juin au 30 septembre.

Pour rester informés : www.myprovence.fr/enviedebalade
0811 20 13 13 (Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe)
En téléchargeant l'application gratuite : MyProvence Balade

Niveau de danger feu de forêt	Conditions d'accès aux massifs
Vert	Autorisé
Jaune	Autorisé
Orange	Autorisé
Rouge	Interdit

infos pratiques |

PAIEMENT TIPI : le titre payable par internet !

Le dispositif TIPI
Titres Payables sur Internet

La Direction Générale des Finances Publiques, partenaire des collectivités locales, a développé un site de paiement en ligne permettant de régler à distance les créances pour lesquelles vous avez reçu un titre de recettes (redevance d'occupation du domaine public, frais de mise en fourrière d'un véhicule, impayés des régies communales comme la restauration scolaire, périscolaire, vacances, crèche, …).
Vous pouvez désormais payer via le service, dénommé « TIPI » (Titres Par Internet), accessible 24 h/ 24 et 7 jours/7. Les modalités de règlement sont simples à utiliser.

Le service est entièrement sécurisé :
• pour les paiements par prélèvement, l'authentification se fait via les identifiants impots.gouv.fr, et bientôt via FranceConnect ;

• pour les paiements par carte bancaire, le recours à la norme de cryptage TLS garantit la sécurité des transactions. Une fois les coordonnées de la carte bancaire saisies dans une page sécurisée et validation du paiement, l'usager reçoit un ticket de paiement dans sa messagerie électronique.

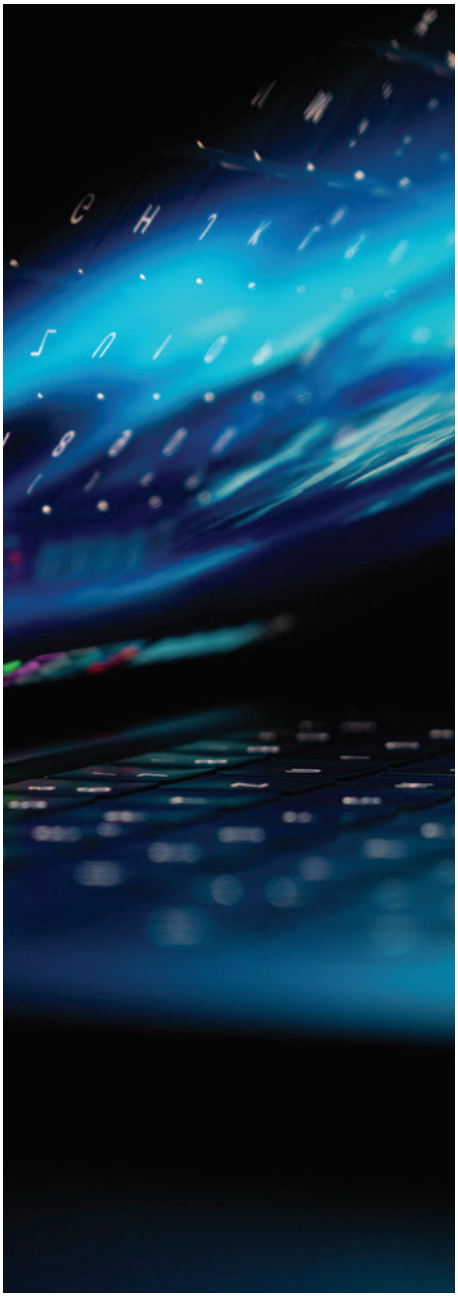

TIPI : MODE D'EMPLOI

Vous venez de recevoir un Avis de Sommes à payer et vous souhaitez régler par carte bancaire ou par prélèvement unique ? Rendez-vous directement sur le site www.tipi.budget.gouv.fr.

• Munissez-vous de l'avis des sommes à payer dont vous souhaitez effectuer le paiement

• Reportez-vous à la partie « Papillon détachable » dans «modalités de paiement » où vous trouverez les informations à saisir :

• Saisissez l'identifiant de la collectivité (6 chiffres) puis la référence de votre titre et le montant à payer

• Choisissez votre mode de paiement afin de finaliser la transaction

Payer par prélèvement

Payer par carte bancaire

Délibérations du conseil municipal du 14 mars

Débat d'orientation budgétaire (DOB) sur la base du rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2019

Le Conseil municipal prend acte du rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2019, consultable sur le site de la commune – rubrique vie municipale.

Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Monsieur le Maire propose de solliciter Monsieur le Préfet afin de bénéficier d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour la réhabilitation et la mise en sécurité de l'avenue Jean Moulin.

Le coût des travaux HT s'élève à 83 530,06€ et le montant de la subvention sollicitée s'élève à 58 471, 04€.

Adopté à l'unanimité

Création d'emplois saisonniers pour l'année 2019

Monsieur le Maire propose de créer 9 emplois saisonniers à temps complet au sein des services municipaux pour la période du 1er juin au 30 septembre 2019.

Ces 9 postes à temps complet permettent le recrutement d'une douzaine de jeunes sur des contrats d'une durée de 3 semaines.

Adopté à l'unanimité

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et l'Environnement

Monsieur le Maire propose l'adhésion de la commune au CAUE, qui est une association pour le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement mise en place par le Conseil départemental pour le soutien aux collectivités locales.

La mission du CAUE s'exerce auprès des administrés ou futurs administrés dans le cadre d'une intention de construire ou du dépôt d'un permis au travers de permanences afin d'informer, de conseiller sur la conception du projet et sur les procédures administratives.

Par ailleurs il peut être sollicité par la commune afin d'étudier les meilleures possibilités d'insertion d'un projet communal dans son environnement : conseils pour l'aménagement des espaces publics (rues, places, espaces verts…), pour la construction ou la réhabilitation de bâtiments communaux ou de façon plus globale pour l'aménagement du territoire.

Le montant de la cotisation annuelle à verser par la Commune s'élève à 1 918 € pour 2019.

Adopté à l'unanimité

Création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U) chargé de l'acquisition du terrain en vue de la construction du nouveau Centre Hospitalier

Monsieur le Maire expose que l'hôpital de Salon souffre de la vétusté de ses bâtiments et de l'impossibilité de réaliser les travaux de modernisation nécessaires à son bon fonctionnement. Les études démontrent que la seule solution est la reconstruction sur un autre site. L'importance de cet établissement de soin de proximité, pour les communes d'Agglopole Provence et notamment pour La Fare les Oliviers nous a amené à réfléchir à l'aide que pourraient apporter les collectivités territoriales pour le maintien d'un équipement de qualité sur son territoire. L'idée est de réunir la somme nécessaire à l'acquisition du terrain, l'Etat n'interviendrait que sur la construction. Par ailleurs pour boucler le financement, l'Hôpital pourrait opter pour une opération public/privé en s'alliant avec la clinique VIGNOLI. De façon à mutualiser certains équipements et ainsi réduire les coûts tant d'investissement que de fonctionnement. La communauté d'agglomération Agglopole Provence, ainsi que chacune des communes du territoire ont décidé en 2015, une participation financière à hauteur de 10 € par habitant. Pour mettre en œuvre cette décision il est nécessaire de se regrouper dans le cadre d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), entité juridique permettant de recevoir les participations financières des communes et de procéder à l'acquisition du terrain. Aujourd'hui un terrain répondant aux besoins du projet est à la vente, il s'agit donc de créer le SIVU afin de concrétiser la volonté des collectivités participantes.

Adopté à l'unanimité

Réglementation et fixation du tarif pour l'occupation du caveau provisoire

Le caveau provisoire sert à l'inhumation provisoire d'un défunt ou de l'urne contenant les cendres en attendant que la famille procède à une acquisition.

Son utilisation ne peut avoir qu'une durée limitée afin d'en faire bénéficier toutes les familles qui nous sollicitent.

Nous proposons de mettre à disposition gratuitement ce caveau pendant 90 jours et d'instaurer ensuite une redevance journalière pour un montant de :

3,00 € du 91ème au 120ème jour, 5.00 € du 121ème au 150ème jour et 10.00 € du 151ème au 180ème jour.

Adopté à l'unanimité

Délibérations du conseil municipal du 11 avril

Compte de gestion

Monsieur le Maire propose l'adoption du compte de gestion du comptable public, qui est bien entendu conforme au compte administratif de la commune et qui présente notamment les comptes de classe 4 et 5 qui ne sont pas gérés au niveau de la commune. Cette comptabilité séparée permet le contrôle continu par le comptable de la comptabilité de la commune. Ce document, purement comptable, vérifie la régularité des comptes de la commune et l'exactitude du compte administratif.

Adopté à la majorité

Compte administratif

Monsieur le Maire sort.

Monsieur le 1er adjoint demande à l'assemblée si chacun a reçu le rapport de présentation du compte administratif. Ce document retrace de façon synthétique mais néanmoins complète, les principaux enjeux financiers du bilan 2018. Il expose que chacun a pu constater au travers des documents qui ont été adressés que le résultat de clôture cumulé pour l'exercice 2018 s'établit à 3 154 629,32 €, dont 1 079 672,81 € d'excédent en section de fonctionnement et 2 074 956,51 € d'excédent pour la section d'investissement.

Adopté à la majorité

Exercice 2018 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Monsieur le Maire expose que l'affectation du résultat de la section de fonctionnement est destinée à couvrir le déficit éventuel de la section d'investissement. Or, la section d'investissement fait apparaître un excédent de financement de 1 451 114,66 € après prise en compte des restes à réaliser.

Monsieur le Maire propose donc de conserver la totalité du résultat de 1 079 672,81 € en section de fonctionnement.

Adopté à la majorité

Fixation des taux d'imposition

Monsieur le Maire propose de conserver les mêmes taux d'imposition qu'en 2018 et rappelle qu'ils sont inchangés depuis 2008.

Adopté à l'unanimité

Budget primitif 2019

Monsieur le Maire précise que comme pour le Compte administratif, tous les élus ont reçu le rapport de présentation du budget primitif, aussi complet et pédagogique que le premier, il éclaire sur les principaux enjeux financiers de ce nouvel exercice budgétaire.

Le budget 2019 s'élève, toutes sections confondues, à 23 799 607,40 € réparti en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement à 12 066 317,10 € et pour la section d'investissement à 11 733 290,30 €.

Adopté à la majorité

Participations versées aux organismes de regroupement et autres organismes pour 2019

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit comme chaque année d'adopter les participations de la commune aux syndicats intercommunaux et autres organismes dont elle est membre. Le montant total de des participations s'établit à 76 184,47 €.

Adopté à l'unanimité

Versement de subventions aux associations pour 2019

Monsieur le Maire propose à l'assemblée le tableau d'attribution des subventions aux 55 associations de la commune.

Le montant total des subventions s'élève à 177 249 €.

Adopté à l'unanimité

Constitution d'une provision pour risques et charges exceptionnels pour le non recouvrement d'une créance

Comme vous le savez, la SMA conteste devant le tribunal administratif l'instauration de la taxe sur les déchets.

Le tribunal n'ayant pas encore donné sa décision sur ce contentieux, la commune a émis en 2018 un titre de recettes de 195 313,17 € établit sur la base du tonnage collecté en 2017. La SMA a déposé une nouvelle requête le 26 février 2019 devant le Tribunal Administratif de Marseille pour l'annulation du titre de recettes n° 677 du 25 octobre 2018.

Dans l'attente des conclusions de ce contentieux, il est prudent de provisionner cette somme jusqu'à son recouvrement effectif.

Adopté à la majorité

Don d'un lot de mobilier

La société Geodis Euromatic est une société de transport installée à Vitrolles. N'ayant pas pu livrer un lot de mobilier, elle a proposé, comme l'année dernière, d'en faire don à notre commune.

La valeur de ce don s'élève à 5 471,05 €.

Afin que la commune puisse intégrer ce matériel à son patrimoine, le conseil municipal doit accepter le don.

Notre commune bénéficie de ce don grâce à M Eric EMIOT ancien président du basketball. Monsieur le Maire le remercie au nom du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

Travaux de proximité 2019 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Département dans le cadre des travaux de proximité :

Le montant total des travaux s'élève à 243 006,97 € HT, et le montant des subventions sollicitées s'élève à 170 104,88 €.

Adopté à l'unanimité

F.I.P.D.R 2019 - Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation Départemental

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre du fonds

interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.
Les projets proposés sont les suivants :
- Equipement de la police municipale de deux gilets pare-balles de protection et de deux caméras piétions permettant l'enregistrement audio-visuel des interventions.
- Extension du système de vidéosurveillance pour sécuriser les abords du centre commercial SUPER U et l'axe routier allant du rond-point SUPER U vers le centre-ville
Le montant total de la dépense s'élève à 18 928,32 € HT.
L'aide sollicitée auprès de l'Etat est de 900 € pour l'équipement de la police municipale et 7500 € pour la vidéosurveillance.
Adopté à l'unanimité

Travaux d'amélioration de la forêt communale 2019 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Département dans le cadre des travaux d'amélioration de la forêt communale.
Le montant total des travaux s'élève à 9 820 € HT, et le montant de la subvention sollicitée s'élève à 4 910 €.
Adopté à l'unanimité

Créations de postes
Monsieur le Maire expose que ces créations de postes correspondent à des avancements de grade et à des stagiairisations pour des agents contractuels en poste dans nos services depuis plusieurs années.
Adopté à la majorité

Saisine du Conseil Métropolitain de la Métropole Aix-Marseille Provence pour l'engagement de la modification de droit commun n°8 du PLU
Monsieur le Maire propose de solliciter la Métropole aux fins d'engager la procédure de modification n° 8.
Cette modification consiste à :
- Mettre à jour, modifier et créer des annexes au PLU.
- Réactualiser les emplacements réservés, notamment par la suppression et la création de nouveaux emplacements.
- Mettre en cohérence les dispositions règlementaires entre les zones et notamment les prescriptions relatives aux places de parkings, aux réseaux, ou aux types de constructions.
- Prendre en compte le Porté A Connaissance Incendie dans le règlement et les documents graphiques du PLU.
- Mettre à jour les emplacements des talwegs.
- Préciser certains points du règlement.
Adopté à la majorité

Règlement de fonctionnement 2019-2020 pour le multi accueil collectif « Les Péquelets »
Monsieur le Maire propose une modification du règlement de fonctionnement de la crèche.
Cette modification concerne la période d'adaptation et complète l'article sur la sécurité.
Adopté à la majorité

tribune de l'opposition

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose de réserver, dans les bulletins d'information diffusés par les communes, un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les propos et opinions exprimés dans les textes ci-dessous n'engagent que leurs auteurs. Aucune correction n'y a été apportée.

Agir Ensemble

AUCUN TEXTE COMMUNIQUÉ

Mon Parti C'est La Fare

Les élus de "Mon Parti c'est la Fare" souhaitent à tous les Farencs de très bonnes vacances d'été.

B.BERGANTON
P.KEVORKIAN
C.DELOUS

Naissances Filles

Abygaëlle LUQUÉ	13/06/2018
Eileen RASZOUDOWSKY	2/02/2019
Elisa FERREIRA	23/02/2019
Mila SEDANO	24/02/2019
Yuna ROUDIL	11/03/2019
Charlie SCHLEGEL	13/03/2019
Eloïse DANEY AINSA	22/03/2019
Lina BAJAJA	23/03/2019
Gemma GASQUET	26/03/2019
Lisa BORGOGNO	17/04/2019
Léana DONNINI	17/04/2019
Emy HAHN-CONSTANTIN	29/04/2019
Léna ALESI	4/05/2019
Margaux OUARI	5/05/2019
Romy DEBARD	4/06/2019
Manon ROBLES	8/06/2019
Louison MICHA	12/06/2019
Léa TROUBAT ROBLES	15/06/2019

Naissances Garçons

Paul SENOUCI-TAN	29/01/2019
Lourenço DA SILVA LOPES	31/01/2019
Clément RICHARD	3/02/2019
Nathan KLIPFEL	17/02/2019
Noah DOCHE	21/02/2019
Mathéo GONNARD	5/03/2019
Lenny BODRY	8/03/2019
Maël DURAND	10/03/2019
Arthur GAUTHIER	11/03/2019
Naël DEL GADO	30/03/2019
Jules BIGI	30/03/2019
Noé IBRAHIM	8/04/2019
Ruben METAY	11/04/2019
Lucas HAMON	29/04/2019
Lizio ITALIANO	29/04/2019
Ethan EM	3/05/2019
Kylian LAFORTUNE	05/05/2019
Félix BLANCO VALDES	5/05/2019
César GRUMIAUX	17/05/2019
Amaury GUIRALD	18/05/2019
Paul CHIARAMONTE	19/05/2019
Thomas MAHIEUW	23/05/2019
Marlon REYMOND	4/06/2019

Mariages

CARLEO Romain et MONY le 28/02/2019

RODRIGUES FONSECA Félix et BÉGUÉ Marie-Lyn le 11/05/2019

BERTHOZ Fabien et MYATCHKINA Tatiana le 11/05/2019

MUSY Fabien et LEBRE Marion le 14/05/2019

ROUX Yannick et ENE Soledad le 18/05/2019

FOUCHER Antoine et FUNG-KWOK-CHINE Eileen le 25/05/2019

SIPNELLY Eric et MARTIN Julie le 25/05/2019

GUILLAUMONT Anthony et ROUSSEL Manon le 25/05/2019

ESPRABENS Jean-Louis et GAUTHIER Véronique le 1/06/2019

STAMEGNA Vincent et TILLET Natacha le 1/06/2019

LAURIA Frédéric et COSTY Cécile le 1/06/2019

MENOU Laurent et SORIA Véronique le 8/06/2019

MAROLI Stéphane et AZZOLIN Sabrina le 8/06/2019

BIGI Nicolas et OJEDA Angélina le 15/06/2019

PACS

DUGABELLE Gilles et CAISSO Nathalie le 08/02/2019

GRAU Vincent et DONDELINGER Aurélie le 18/02/2019

DARSONVAL Louis et XIBERRAS Justine le 25/02/2019

THOMAS Stéphan et GIRARD Virginie le 14/03/2019

MAILLE Jean-Pierre et ROMAN Corine le 03/04/2019

POULIZAC Valentin et AGNEL Malorie le 15/04/2019

PETRIGNY Arnaud et BATTOURE Elisabeth le 03/05/2019

MAUREL Jean-Christophe et GALAN Céline le 17/05/2019

DONNINI Rémi et SILVESTRELLI Angela le 05/06/2019

WANDEL Pierre et SEIGNEURET Alisson le 13/06/2019

Décès

MAUDET Bernadette 6/02/2019

GRETEAU Marie Ep RABOUTET 12/02/2019

VIAULT Anne-Marie 14/02/2019

PUNDENER Roger 16/02/2019

CORSINI Sylvia Ep BONIFAY 15/02/2019

DUPUIS Pascal 18/02/2019

BOUNOUS Albert 23/02/2019

GIORDANO Georges 1/03/2019

DADA Pierre 2/03/2019

BEUCHER Richard 11/03/2019

RIZZO Andrea Ep LAURORA12/03/2019

BELLONI Pierre 21//03/2019

MARTINEZ Éric 23/03/2019

LEMPEREUR Yvette Vve VICENTE 30/03/2019

BAYART Jean-Pierre 31/03/2019

BARDOU Christian 5/04/2019

JULLIAN Jean-Pierre 6/04/2019

GUY Marthe Vve BORRELLY 09/04/2019

CAPORRELLA Euphémie 12/04/2019

AZAMOUM Hadda Vve AKLIL 13/04/2019

VIENS Joséphine Vve MAZOYER 17/04/2019

LAROCHETTE Marie Vve CURNIER 18/04/2019

SCHEPMANS Anne Vve LOPEZ 26/04/2019

LONG Nicole 30/04/2019

HONORAT Lucien 1/05/52019

BOYER Jacqueline Ep BORREDON 8/05/2019

FUGEMANN Charles 28/05/2019

LAMADE Huguette Ep CASSAGNES 3/06/2019

PIOTTO Maria 6/06/2019

CALLEWAERT Françoise 9/06/2019

ALEZAUD Jean10/06/2019

Agenda des manifestations municipales

28 août au 1er septembre
« Fête de Sainte Rosalie »
Programme à venir
04 86 64 18 88/89

27 août à 11H
Commémoration de l'anniversaire de la mort de Charles Galland
Cimetière
04 90 45 46 22

31 août à 15H
Concert de fin de stage de guitare et de flûte traversière
Parc de la Maison de Retraite Saint Jean
04 90 45 47 47

4 septembre à 14H
Goûter de la Sainte Rosalie
Centre Culturel Jean Bernard
Inscriptions au CCAS jusqu'au 9 août
04 86 64 82 82

6 septembre à 18H
Présentation de la saison culturelle 2019-2020 de l'Office Municipal de la Culture avec spectacle gratuit
Auditorium René Bartoli
04 86 64 18 88/89

7 septembre à 14H30
Forum des associations
Centre culturel Jean Bernard
04 90 45 46 42

14 septembre à 9H
Concours de peintres "Peintres en Liberté
Moulin Roustan
04 90 45 46 27

26 septembre à 19H
& 27 septembre à 21H
Soirées OMC
"Le Bac 68" de Philippe Caubère
Tarif unique : 16€
Centre Culturel Jean Bernard
Vente des places à partir du 6 septembre lors de la présentation de la saison culturelle" de l'OMC
04 86 64 18 88/89

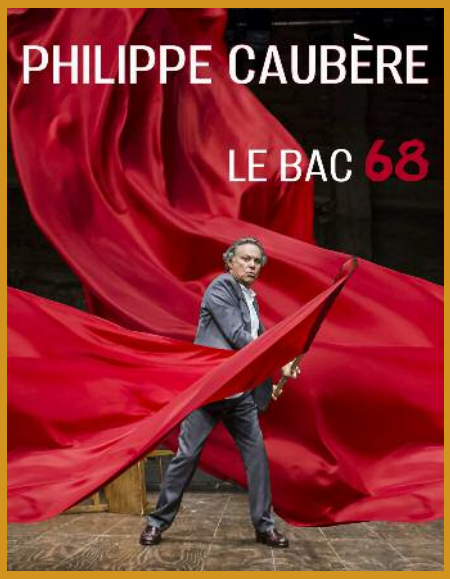

28 septembre à 10H
Spectacle « Allez-Hop ! Partons en voyage »
À partir de 3 ans – durée 40 minutes
Bibliothèque municipale Denise Sicard
Renseignements et réservations au 04 90 42 56 09

19 octobre à 9H30
Séance de dédicace de Johanna Gras, auteure de « Zelodonia »
Bibliothèque municipale Denise Sicard
Renseignements au 04 90 42 56 09

19 et 20 octobre
Fête du centenaire et du jumelage
Programme à venir
Centre culturel Jean Bernard
04 86 64 18 88/89

25 octobre à 21H
Soirée culturelle de l'OMC
Auditorium René Bartoli
04 86 64 18 88/89

1er novembre à 11H30
Commémoration en mémoire des combattants civils et militaires morts en Afrique du Nord
Cimetière
04 90 45 46 22

6 novembre à 14H
« Lecture par nature – littérature et cuisine »
Pour les 7-12 ans
Bibliothèque municipale Denise Sicard
Renseignements et réservations au 04 90 42 56 09

16 novembre à 9H30
Séance de dédicace de François Begnez
Graphiste et illustrateur farenc
Bibliothèque municipale Denise Sicard
Renseignements au 04 90 42 56 09

16 et 17 novembre de 9H30 à 18H
Foire aux santons et Marché de noël
Centre culturel Jean Bernard
04 86 64 18 88/89

29 novembre à 21H
Soirée OMC
Concert des professeurs de l'école municipale de musique au profit du Téléthon - Tarif : 5 €.
Auditorium René Bartoli
04 86 64 18 88/89

30 novembre à 19H
Nuitée sportive
Centre culturel Jean Bernard
04 90 45 46 42

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.lafarelesoliviers.com